

To : leforumdesulm@laposte.net Le 03/01/13

Bonjour X !

(Cher Administrateur du Forum des ULM ;),

A défaut de connaître au moins ton prénom (même d'emprunt ;) permets moi de te féliciter pour ton travail phénoménal et de te tutoyer, car je considère que nous avons certains points communs (...) et enfin, permets moi de te souhaiter une excellente nouvelle année !...

Je me présente : Bernard Geffray, concepteur du Spratt 103 (site : www.spratt103.com, avec CV, vidéos, 27 articles publiés, etc... ;)

Je te contacte car cela fait plus de 15 ans que je développe ce concept d'aéronef à "ailes vivantes", simple sûr et économique (ex : 2.000 € une machine complète avec moteur 4 temps, réalisée actuellement pour contrôle des plans par un jeune de 22 ans...)

L'exemple de Mignet en 36 me fait prendre mon temps pour qu'aucune critique ne puisse être faite, donc 6 prototypes réalisés, différentes motorisations 4 temps (+ diesel en cours), etc etc....

Dés le début je savais que j'allais déranger Vol Moteur (alors principal média ULM) qui avait éliminé les "tagazous" (pas assez rentables en budgets publicitaires) pour privilégier les ULM actuels...

Je dérange au même titre que ton site et ULMag' de Miguel Horville dérangent également le monopole que s'était crée Coulon (patron de VLD/Vol Moteur,...).

Comme cet individu ne veut pas partager ses pouvoirs et ses bénéfices (qui détient les médias détient les pouvoirs... ;) il a installé PJ Le Camus aux commandes de ULMistes magazine, en tant que "prestataire extérieur de Vol Moteur" (<http://pierrejean.lecamus.over-blog.com/pages/cv-2263218.html>) ce, dans l'esprit de diviser pour mieux régner...

Bon, pour faire court, tous ceux qui contrarient Coulon ont eu droit à la visite du parasite Le Camus : Toi, moi, Miguel, le site VolerDPM et sûrement d'autres...

Les réactions sont différentes : Miguel l'a sérieusement remis à sa place... mais a dut fermer son forum pour qu'il ne revienne plus. VolerDPM a préféré "baisser culotte" et se faire payer (pub par Vol Moteur/Ulmistes) en échange de collaboration. De mon coté j'affiche la vérité et j'ai porté plaintes (http://spratt103.com/dossiers/liens.htm#A_EVITER_!) et... de ton coté, je dirais que tu es le plus mal loti : Tu as chassé cette raclure par la porte en octobre dernier (<http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=63&t=3389>) et... elle est revenue par la fenêtre le mois d'après (nom de code actuel : Matthieu...) pour pourrir ton site insidieusement et, de par l'anonymat que tu acceptes et demandes, il va être difficile de te débarrasser de lui...

Difficile mais pas impossible. Raison de ce long mais nécessaire courrier !

Comme toutes les vermines, il faut prendre le mal à la racine en étant rapide et efficace (ça découragera également d'autres vocations... ;)

Tant qu'il n'y aura pas de jugement pénal fort avec publication dans plusieurs médias ULM (... ;) ce gugusse recommencera...

C'est notre intérêt de nous regrouper (toi, Miguel si il est d'accord et moi même) afin d'agir efficacement.

La situation est que PJ le Camus a recommencé ses diffamations à mon égard, sur ton site cette fois ci (<http://forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=456&t=3608>).

Pas (ou peu...) d'erreur possible : Même "style" et... même ranking express dans Google (la dernière fois il était arrivé en 1ere place, avant mon site !). Comme tu l'as dis : "Ce type là, il a tout compris au ranking de Google !..."

Je te demandes donc de me communiquer l'IP de ce "Matthieu" (et d'un certain "chtirlipimpon"...) afin de la comparer avec celle que tu aurais de Le Camus ou avec celle que Miguel a récupéré dernièrement...

Si un lien est prouvable, je prendrais un avocat qui en veux et je ne lâcherais pas le morceau !

Cela ne sert à rien que je lance ma machine tant qu'il y aura ce malade mental en action (un certain Einstein disait qu'une mauvaise réputation est plus difficile à briser qu'un atome et ...je le crois ! ;)

Pas d'inquiétude à avoir de ton coté : Je respecterais ta volonté d'être discret (et même ton anonymat si un jour tu veux que je passe ! ;)

Gardes le message du "Matthieu" dans l'immédiat (c'est pas le genre de publicité que j'aime mais si je dois le faire constater par huissier...), mes réponses ci dessous seront publiables quand tout sera prêt, ce assorti du bannissement, conformément à ton règlement intérieur (ci-dessous aussi ;).

Bon, pour un premier contact, je pense que tu as déjà de quoi faire...

Grand Merci pour ton soutien (adresses IP), dans notre intérêt commun.

Je contacte Miguel pour l'informer de la situation (et uniquement lui : Il est préférable de rester discret pour être efficace ;)

A très bientôt et...

Merci si tu te trouves un prénom (...autre que "Pierre-Jean" s'il te plait ;)

Sincères salutations,

Bernard

PS / Bonus 1 :

Message extrait de <http://forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=456&t=3608>

Re: SPRATT 103 qui connait ?

□ par matthieu » 24 Nov 2012, 21:25 ...avec réponses en rouge de B. Geffray, concepteur du Spratt 103

"Mon instructeur a fait des essais pour un constructeur.

(Je ne connais pas son implication dans le concept !) Je suis le concepteur à 100 % !

Hé bien oui c'est pas lui qui test sa machine Faux ! (Dominique Méglioli de Volez peut confirmer que j'ai fait les premiers vols)

Mais il est bien marqué ! ??? !!!

*Les commandes sont très lourde et ça ne tourne pas. **Totalement faux !***

Après je n'ai pas les capacités de savoir si un jour ce sera valable, mais je rejoint les réponses déjà donné.

*On retrouve une partie du concept dans des appareils existants **faux !** mais il faut oublier cette solution comme " moyen facile de voler ". **Encore faux !...***

Je l'ai vu faire de très petits vols ; pour moi à part pour un passionné qui vole déjà sur autre chose et qui aime construire (et risquer sa vie). Pourquoi pas !"

Ce post est un ramassis de mensonges et de pures diffamations !!!.

Bonus 2 :

Le bannissement de ton forum de cet individu correspond à tes avertissements :

1) Rubrique "Inscription :" **Vous acceptez de ne pas publier de contenu abusif, diffamatoire, ...**

2) Rubrique "Ceci est obligatoire :" **Oubliez totalement les assertions non démontrées ou non documentées.**

Le faire peut vous mener à un bannissement immédiat et permanent. L'adresse IP de tous les messages est enregistrée pour aider au renforcement de ces conditions.

3) "Changement de cap dans la gestion du forum : tolérance zéro pour le non respect des consignes" (19 Sep 2012)

MERCI !